

barqua à Newbury port—ce dut être au printemps de 1785—gagna le Vermont, le lac Champlain et le voilà bientôt retourné à Montréal. La première nouvelle authentique de son arrivée m'est donnée par la lettre suivante adressée par Mgr Desglis à M. Gravé, et datée du 25 juillet 1785.

“ Ci-jointe une belle pièce de M. Huet de la Valinière.

“ Que faire, mon cher grand vicaire, de cet homme ?

Oh ! qu'il est bien tel que M. Montgolfier l'a dépeint dans la lettre qu'il a écrite à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, inquiet, turbulent, etc !

“ Il me demande un certificat de vie et de mœurs pour aller où le Seigneur l'appelle. Puis-je lui en donner tant qu'il tiendra une conduite si opposée à mes ordres ! Quoi ? je lui ai défendu, comme vous le savez, de dire la messe publiquement jusqu'à ce qu'il se fût arrangé avec le gouvernement, et il l'a dite cependant sans l'être ; car je ne vois pas par tous ses verbiages qu'il me prouve que Son Honneur M. Hamilton lui permette de rester en cette province. Plût à Dieu pour l'honneur du clergé qu'il ne se décide pas à le lui permettre ! Je voudrais même que vous tâchassiez de lui faire connaître que je serais fort content s'il ne le souffrait pas en ce pays. . . .”

Décidément l'abbé n'était pas reçu à bras ouverts par le successeur de Mgr Briand. De son côté, M. Montgolfier ne sait comment se débarrasser de lui de nouveau et définitivement ; car M. de la Valinière veut rester au Séminaire envers et contre tous. C'est en vain qu'on lui offre, pour avoir la paix, une pension de six cents livres tournois qui lui serait assignée chaque année à Paris. L'acte est préparé, signé par les Sulpiciens, mais au dernier moment l'abbé change d'avis et refuse de signer lui-même. Après avoir